

## SAISON 2009/2010

### CHALLENGE DE L'EST TOURNOI DE LIGUE DE 3<sup>ème</sup> DIVISION TOURNOI DE LIGUE DE 4<sup>ème</sup> DIVISION

#### REGLES GENERALES

La **COUPE DU PETIT LION** se déroulera à **BELFORT** les **16 et 17 janvier 2010**.

La **COUPE DES THERMES** se déroulera à **AMNEVILLE** les **17 et 18 avril 2010**.

- 1) Cette compétition est ouverte aux patineurs des Ligues d'Alsace, de Bourgogne, de Franche-Comté et de Lorraine, titulaires d'une licence Compétition de Patinage Artistique. Le club organisateur pourra inviter des patineurs hors Ligue et étrangers.
- 2) La compétition est interdite à tout patineur ayant déjà participé à une compétition des Tournois de France de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> Division, ainsi qu'à une compétition de 3<sup>ème</sup> Division dans la saison en cours pour ce qui concerne respectivement les patineurs du TDL3 et les patineurs du TDL4.
- 3) Le niveau de Test de Patinage pris en compte correspond à celui qui est validé au moment de la date limite d'inscription.
- 4) Les catégories sont déterminées en fonction de l'âge des patineurs au 1<sup>er</sup> juillet 2009.
- 5) Le choix des tenues de patinage est libre. Seuls les accessoires mobiles sont interdits. Il est toutefois demandé de rester sobre et discret.
- 6) Les musiques chantées ne sont autorisées que pour le TDL4.
- 7) Les inscriptions pour la **COUPE DU PETIT LION** sont à adresser, sur formulaire correspondant, pour le 16 décembre 2009 à :

**Emmanuelle PICHON**  
**ASMB Patinage Artistique**  
**Patinoire de la Communauté d'Agglomération Belfortaine**  
**Parc de Loisirs des Résidences – 90800 BAVILLIERS**

Tél : 06.88.18.24.13

Courriel : [président@asmb-patinageartistique.com](mailto:président@asmb-patinageartistique.com)

8) Les inscriptions pour la COUPE DES THERMES sont à adresser, sur formulaire correspondant, pour le 17 mars 2010 à :

**Jean Luc DE BORTOLI**

**22, rue des Tilleuls – 57070 METZ**

**Tél et Fax : 03.87.36.75.09**

**Courriel : [jeanlucdbi@aol.com](mailto:jeanlucdbi@aol.com)**

9) Le montant de l'inscription s'élève à 30 €. Les chèques sont à libeller à l'ordre de l'**A.S.M.B Patinage Artistique pour la COUPE DU PETIT LION** et à l'ordre du **C.A.S.G pour la COUPE DES THERMES**. Ces droits doivent être acquittés avant le début de la compétition et restent acquis au club organisateur.

10) Les musiques des programmes doivent être fournies sur support CD audio (format wave).

### **REGLEMENT TECHNIQUE 3<sup>ème</sup> DIVISION**

Ce règlement correspond au règlement national en vigueur. Il convient de se reporter au texte correspondant.

### **REGLEMENT TECHNIQUE 4<sup>ème</sup> DIVISION**

- La catégorie 1 est réservée aux patineurs n'ayant participé à aucune compétition la saison précédente.
- Le surclassement est interdit pour toutes les catégories.
- Pour les catégories 1 à 4, la déduction appliquée pour une chute est de 0,5 point.
- Le temps d'échauffement est de 4 mn pour les catégories 1 à 3.
- Le temps d'échauffement est de 6 mn pour les catégories 4 à 6.
- Si, dans une catégorie, le nombre d'inscrits est supérieur à 36, la catégorie est scindée en deux groupes par tirage au sort. Les deux groupes sont jugés par les mêmes Officiels d'arbitrage. Il y a obligatoirement une pause entre les deux groupes d'une durée minimum de 20 minutes et maximum de 45 minutes.

Le format de cette compétition consiste en l'exécution d'un programme de Patinage Libre dont le contenu technique comprend obligatoirement et exclusivement les éléments détaillés ci-après pour chaque catégorie.

**CATEGORIE 1 : Filles et Garçons**

**Patin d'Acier MAXIMUM**

**1A : POUSSINS**

**1B : AVENIRS**

**Durée : 1'30 maximum comprenant :**

- aucun saut autorisé
- au maximum 1 pirouette debout
- au maximum 1 suite de pas
- au maximum 1 séquence de spirales

**CATEGORIE 2 : Filles et Garçons**

**PN1 MAXIMUM**

**2A : POUSSINS**

**2B : AVENIRS**

**2C : MINIMES**

**Durée : 2'30 ± 10 secondes comprenant Salchow et Boucle piquée maximum :**

- au maximum 3 éléments sauts
- aucune combinaison ou séquence de sauts autorisée
- tout saut d'1/2 tour est noté dans la composante des Transitions
- au maximum 1 pirouette debout
- au maximum 1 suite de pas
- au maximum 1 séquence de spirales

**CATEGORIE 3 : Filles et Garçons**

**PN2 MAXIMUM**

**3A : AVENIRS**

**3B : MINIMES**

**3C : NOVICES**

**Durée : 2'30 ± 10 secondes comprenant jusqu'au Boucle maximum:**

- au maximum 4 éléments sauts, dont 1 combinaison ou 1 séquence de sauts maximum
- tout saut d'1/2 tour est noté dans la composante des Transitions
- au maximum 2 pirouettes en position debout et en position assise
- une seule entrée arrière dans les pirouettes autorisée
- au maximum 1 suite de pas
- au maximum 1 séquence de spirales

**CATEGORIE 4 : Filles et Garçons**

**PN4 MAXIMUM**

**4A : AVENIRS**

**4B : MINIMES**

**4C : NOVICES**

**Durée : 3'00 ± 10 secondes comprenant jusqu'au Lutz maximum :**

- au maximum 5 éléments sauts simples, dont 1 combinaison ou 1 séquence de sauts maximum
- tout saut d'1/2 tour est noté dans la composante des Transitions
- au maximum 2 pirouettes de nature différente, dont 1 pirouette combinée sans changement de pied
- pirouette changée de pied et pirouette avec entrée sautée non autorisées
- une seule entrée arrière dans les pirouettes autorisée
- au maximum 1 suite de pas
- au maximum 1 séquence de spirales

**CATEGORIE 5 : Filles et Garçons**

**PN5 MAXIMUM**

**5A : MINIMES**

**5B : NOVICES**

**Durée : 3'00 ± 10 secondes comprenant jusqu' à l'Axel maximum :**

- au maximum 5 éléments sauts simples, dont 2 combinaisons ou séquences de sauts maximum
- tout saut d'1/2 tour est noté dans la composante des Transitions
- au maximum 2 pirouettes de nature différente, dont 1 pirouette combinée sans changement de pied
- pirouette changée de pied et pirouette avec entrée sautée non autorisées
- une seule entrée arrière dans les pirouettes autorisée

- au maximum 1 suite de pas
- au maximum 1 séquence de spirales

## **CATEGORIE 6 : Filles et Garçons PN6 ou PREPARATOIRE MAXIMUM**

**6A : NOVICES**

**6B : JUNIORS/SENIORS**

**Durée : 3'00 ± 10 secondes comprenant Axel, double Salchow, double Boucle piquée maximum :**

- au maximum 6 éléments sauts simples ou doubles, dont 2 combinaisons ou séquences de sauts maximum
- combinaison de 2 doubles sauts non autorisée
- tout saut d'1/2 tour est noté dans la composante des Transitions
- au maximum 2 pirouettes de nature différente, dont 1 pirouette combinée avec changement de pied
- une seule entrée arrière dans les pirouettes autorisée
- au maximum 1 suite de pas **ou** 1 séquence de spirales

### **REMARQUES**

- 1) Un élément saut est soit un saut individuel, soit une combinaison de sauts, soit une séquence de sauts.
- 2) Un saut ne peut pas être exécuté plus de deux fois dans le programme.
- 3) Une seule combinaison de trois sauts est autorisée.
- 4) Une séquence de sauts peut contenir n'importe quel nombre de sauts, mais seuls les deux sauts les plus difficiles sont comptabilisés.
- 5) Des pirouettes de nature différente sont des pirouettes avec des abréviations différentes.
- 6) Dans les pirouettes, le nombre minimum de tours requis dans une position est de deux. Si ce nombre requis minimum n'est pas exécuté, la position n'est pas comptée.